

# PROJET PEDAGOGIQUE



Loisirs Education & Citoyenneté

Grand Sud



## **ALAE maternelle BALOCHAN**



ALLOCATIONS  
FAMILIALES



FRONTON

**2022/2023**

# Sommaire

1. Présentation de la commune
  - 1.1 Equipements éducatifs et scolaires
  - 1.2 Equipement sportifs
  - 1.3 Equipements culturels et de loisirs
2. Les objectifs pédagogiques du projet
3. Moyens matériels et humains
4. Le fonctionnement
  - 4.1 La journée type

## 1. Présentation de la commune

Situé au carrefour des vallées de la Garonne, du Tarn et du Girou et sur l'axe routier Toulouse- Montauban, Fronton a pu bénéficier par sa position géographique d'un essor économique et démographique facilité par la fluidité des axes routiers (autoroute A62, A 68, départementales D4, D999, D930).

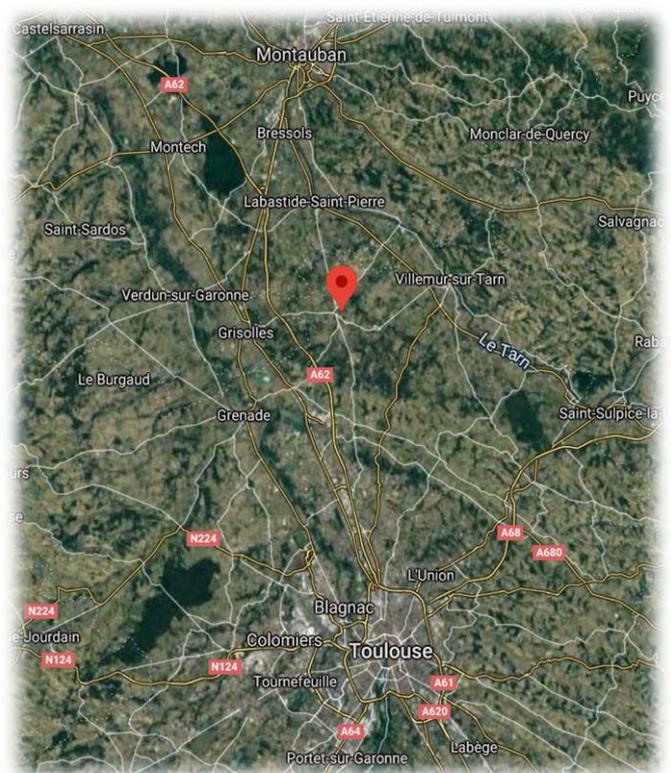
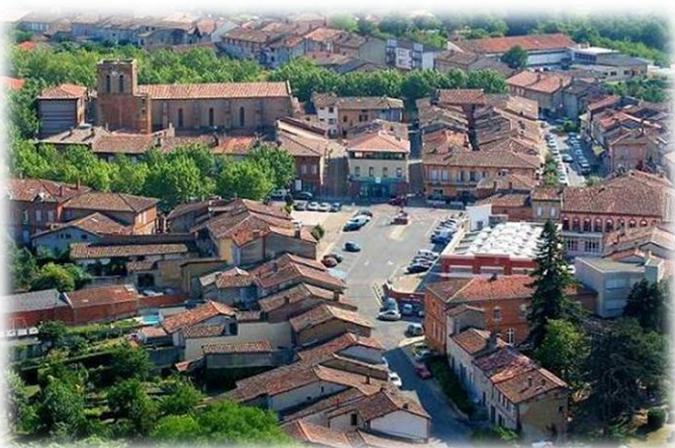
Fronton est un centre de vie animé et autonome. La commune compte un nombre important de commerces, d'artisans et de professions libérales (plus de 250). Comme le pôle éducatif (de la maternelle au lycée), le pôle santé est particulièrement développé : médecins, dentistes, infirmiers, kinésithérapeutes, orthodontistes, laboratoire d'analyses, cliniques, maison de retraite et foyer logement, un centre médico-psychologique, un centre médico-social. L'ensemble des services et commerces proposés constitue un atout majeur pour les familles.

La commune compte 2644 hectares de surface agricole utile et 100 exploitations agricoles. Fronton est réputé pour son vignoble, qui a été reconnu en 1975 comme Appellation d'Origine Contrôlée et depuis le décret du 31 août 2005, les vins bénéficient de l'appellation d'origine protégée 'FRONTON'

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, Fronton fait partie de la communauté de communes du Frontonnais qui regroupe 10 communes, soit 25000 habitants. Depuis le 1er janvier 2016 la population de Fronton est de 6009 habitants (Insee).

Fronton est desservi par un réseau de bus qui relie la commune aux autres villes des alentours et à Toulouse. Le transport scolaire est un service gratuit mis en place par le conseil général de la Haute-Garonne qui dessert les écoles maternelles et élémentaires, ainsi que le collège et le lycée de Fronton.

Le tissu associatif de Fronton est constitué de 65 associations composées de 21 associations sportives, 9 associations culturelles, 17 associations de loisirs, 18 associations sociales et diverses.



## 1.1 Equipements éducatifs et scolaires



- Centre multi-accueil

Le Centre Multi-accueil (crèche/Halte-garderie) est ouvert depuis Septembre 2010. Il est géré par Communauté de commune du Frontonnais depuis le 1er janvier 2013.

- Les écoles

**Ecole et ALAE  
maternelle Joséphine  
Garrigues**



**Ecole et ALAE  
maternelle  
Balochan**



**Ecole et ALAE  
élémentaire  
Marianne**



**Ecole et ALAE  
élémentaire  
Jean de la Fontaine**



- L'ALSH

Le centre de loisirs est situé : Rue de Balochan et a une capacité d'accueil de 120 enfants de 3 à 11 ans. Les groupes des Marmottes et Castors sont accueillis sur la partie école maternelle Balochan (en face de G. Philipe), les aventuriers et les Kids sur les préfabriqués de la cour du bas de l'école Jean de la Fontaine. L'ALSH fonctionne durant les petites et grandes vacances.

Dès l'entrée en 6eme, les enfants peuvent fréquenter le centre d'animation jeunesse de la ville.



- Collège / lycée



**Collège Alain Savary**



**Lycée Pierre Bourdieu**

## 1.2 Les équipements sportifs

**Pistes  
d'athlétisme et  
aires de saut et de  
lancer**



**Gymnase**



**Terrains de  
tennis**



**Complexe  
sportif  
Matabiau**



**Piste de skate**



**Salle des sports  
Jean  
Tissonnières**



**Boulodrome**



**Plateau multisports**



### **1.3 Les équipements culturels et de loisirs**



Lac de Xeresa



Square Gauzy



Cinema



Parc du château de Capdeville



Médiathèque



Ludothèque



Espace Gérard Philippe



Maison des vins et du tourisme

## **2. Les objectifs pédagogiques du projet**

La ville est dotée d'un PEdT adopté pour la période 2022-2025. Cet outil nous permet d'élaborer le projet pédagogique, afin d'articuler au mieux les activités éducatives.

Les axes transversaux du PEdT sont les suivants

- Axe 1 : Inclusion et handicap
- Axe 2 : Accueil pour tous et accès équitable dans le domaine sportif et culturel en favorisant le partenariat local.
- Axe 3 : L'enfant et le numérique
- Axe 4 : La place des familles
- Axe 5 : La citoyenneté et le développement durable pour les citoyens de demain.

Le réseau Loisirs Education & Citoyenneté Grand Sud est composé d'associations locales et territoriales qui défendent les valeurs humanistes de laïcité et d'épanouissement individuel avec l'accès aux loisirs pour tous.

Les réflexions et les définitions des objectifs du projet pédagogique s'appuient sur les orientations éducatives du PEdT et de LE&C Grand Sud.

Ces réflexions s'inscrivent dans le respect des droits de l'homme et du citoyen et réaffirme la valeur universelle des droits de l'enfant.

L'élaboration des objectifs éducatifs du projet sont discutés avec l'ensemble de l'équipe d'animation. Ce travail collaboratif favorise l'implication de l'équipe dans la réalisation des objectifs du projet.

Les objectifs généraux du projet sont orientés selon ces cinq thèmes :

Sécurité et bien-être	Connaitre et respecter le rythme et les besoin de l'enfant
Education à la santé	Développer l'éducation à la santé
Grandir et découvrir	Participer à l'acquisition de l'autonomie
Vivre ensemble	Accompagner l'enfant à l'apprentissage de la citoyenneté Développer les actions de développement durable
Dynamique partenariale	Favoriser une dynamique partenariale



# Sécurité et bien-être

Le souci majeur des équipes tout au long de journée est de veiller à ce que les enfants qui nous sont confiés évoluent dans un cadre sécurisant et rassurant. Pour répondre à cette préoccupation nous avons déclinés les objectifs suivants pour définir des pratiques professionnelles, des actions d'informations ou de formations et des activités auprès des enfants.

## Objectif général

**Garantir la sécurité physique, morale et affective de l'enfant**

## Objectifs spécifiques

- Mettre en œuvre des conditions d'accueil adaptées aux enfants et aux contextes.
- Connaître et respecter le rythme et les besoins de l'enfant
- Mettre en application la réglementation jeunesse et sport en vigueur.
- Assurer la présence d'une équipe bienveillante.
- Accompagner et former les équipes au handicap et à la prise en charge.
- Construire des situations valorisantes d'initiatives d'enfants.



## Objectifs opérationnels

- Maintenir en provision suffisante les matériels de protection et de soin.
- Respecter les taux d'encadrement sur les différents temps de la journée.
- Tenir à jour les outils de pointage.
- Réaliser des exercices d'évacuation incendie au cours de l'année.
- Mobiliser l'équipe d'animation dans la tenue d'une attitude positive.
- Former les équipes sur le rythme et les besoins de l'enfant.
- Permettre l'expression des émotions des enfants.
- Créer un cadre spatial, temporel et relationnel sécurisant.
- Permettre aux enfants de s'appropriier les locaux.
- Permettre l'accès des parents dans les lieux d'activités.
- Favoriser le partage d'expériences réussies.



## Actions prévues

- Encourager les initiatives, valoriser les services et responsabiliser les enfants.
- Adopter une attitude sereine.
- Utilisation de la mascotte Bobby le raton laveur pour illustrer les différents lieux de l'ALAE.
- Utilisation de chansons pour accompagner les enfants aux différentes transitions...
- Instauration de temps de parole avant et/ou après les activités.
- Création et utilisation d'un tableau des émotions
- Créations de décors avec les enfants.
- Programmation de temps de formation dans l'année aux équipes d'animations
- Instauration de goûter partagés avec parents.
- Créations de panneaux photos avec les enfants.





# Éducation à la santé

Nous nous appuyons sur l'idée directrice de la Charte d'OTTAWA éditée par l'OMS en 1986 qui a pour but l'Éducation à la santé, dont voici une partie du texte fondateur qui fixera nos intentions pour l'année à venir.

« L'éducation à la santé a pour but de donner aux individus davantage de maîtrise de leur propre santé et davantage de moyens de l'améliorer. Pour parvenir à un état de complet bien-être physique, mental et social, l'individu, ou le groupe, doit pouvoir identifier et réaliser ses ambitions, satisfaire ses besoins et évoluer avec son milieu ou s'y adapter. La santé est donc perçue comme une ressource de la vie quotidienne, et non comme le but de la vie; c'est un concept positif mettant l'accent sur les ressources sociales et personnelles, et sur les capacités physiques. La promotion de la santé ne relève donc pas seulement du secteur de la santé : elle ne se borne pas seulement à préconiser l'adoption de modes de vie qui favorisent la bonne santé ; son ambition est le bien-être complet de l'individu. »

## Objectif général

Développer l'éducation à la santé auprès des publics



## Objectif spécifique

Développer la capacité d'analyse des publics (enfant et encadrant) dans les différentes situations de la vie quotidienne



## Objectifs opérationnels

- Former les équipes sur les connaissances de l'enfant (développement, rythme, sommeil, etc.)
- Former les publics à l'utilisation des équipements de protection et de soin.
- Maintenir en provision suffisante les matériels de protection et de soin.
- Sensibiliser les enfants au lavage des mains réguliers
- Permettre l'expression des émotions des enfants.
- Mobiliser l'équipe d'animation dans la tenue d'une attitude positive.
- Sensibiliser les enfants aux pratiques alimentaires saines.
- Sensibiliser les enfants à l'hygiène bucco-dentaires.

## Actions prévues

- Mise en place d'affichage.
- Organisation d'une semaine pour sensibiliser les enfants au lavage des dents.
- Formation des équipes.
- Vérification (1x par semaine) des stocks de matériel de protection et de soin (pharmacies, masque, gel hydro-alcoolique).
- Création des jeux autour sur le thème de l'alimentation.
- Création d'une routine de lavage des mains.
- Création et utilisation d'un tableau des émotions
- Activités manuelles, sportives et d'expression sur la thématique santé.





# Grandir et découvrir

L'exploration est un enjeu essentiel du développement de l'enfant. A travers les expérimentations, les découvertes et les échanges avec ses pairs, l'enfant nourrit ses connaissances et développe ses capacités.

## Objectifs général

**Participer à l'acquisition de l'autonomie**

## Objectifs spécifiques

- Développer les capacités des enfants à la réalisation des gestes de la vie quotidienne.
- Favoriser les prises d'initiative.
- Favoriser l'expression des enfants.
- Sensibiliser les enfants au fonctionnement de l'ALAE.
- Eduquer les publics (enfants et encadrant) aux principes et pratiques de développement durable.



## Objectifs opérationnels

- Laisser place à l'expérimentation individuelle en assurant la sécurité de chacun.
- Proposer des ateliers d'expérimentation et de création.
- Créer des univers imaginaires.
- Solliciter les capacités motrices des enfants.
- Développer la latéralisation de l'enfant.
- Permettre le libre choix de l'enfant de participer ou non aux activités.
- Mettre en place des outils de communication accessible aux enfants pour les activités de l'ALAE.
- Inclure des temps de paroles partagés dans les temps d'activités.
- Sensibiliser les enfants à l'utilisation des énergies.
- Sensibiliser les publics au gaspillage alimentaire.
- Sensibiliser les publics (enfants et encadrant) au gaspillage des énergies.
- Développer les pratiques de recyclage.



## Actions prévues

- Définition conjointe aux équipes ALAE-ATSEM des règles de fonctionnement.
- Mise en place des ateliers de laçage et de fermeture.
- Mise en place d'activités créatives originales.
- Créer un outil de communication accessible aux enfants pour le recueil d'idées d'activités, de jeux, etc.
- Mise en place de thème par périodes.
- Utilisation de jeux d'extérieur.
- Création d'un tableau de communication des activités de l'ALAE.
- Utilisation de l'outil vidéo.
- Mise en place de temps de parole dans le cycle d'activité de chaque période.





# Vivre ensemble

Parce que les enfants d'aujourd'hui sont les citoyens de demain l'accueil de loisirs oriente ses objectifs dans l'apprentissage de la citoyenneté. La compréhension de l'environnement dans lequel évolue l'enfant est essentiel pour lui permettre de maîtriser les modes de communication et ainsi pouvoir créer sa place au sein d'une communauté. Les notions de vivre ensemble, d'expression personnelle, d'esprit critique sont développés dans nos objectifs.

## Objectif général

Accompagner l'enfant à l'apprentissage de la citoyenneté

## Objectif spécifiques

- Sensibiliser les enfants au fonctionnement de l'ALAE.
- Favoriser l'expression des enfants
- Favoriser la prise de responsabilité
- Sensibiliser à la différence.
- Développer des projets fédérateurs.
- Susciter la coopération.



## Objectifs opérationnels

- Maintenir un affichage accessible aux enfants pour l'utilisation du matériel et des locaux
- Mettre en place des outils de communication accessible aux enfants pour les activités de l'ALAE.
- Développer un outil de communication accessible aux enfants pour le recueil d'idées d'activités, de jeux, etc.
- Définir et faire-vivre des règles de vie de l'ALAE avec les enfants.
- Inclure des temps de paroles partagés dans les temps d'activités.
- Mettre en place des moments de restitution collectifs des réalisations durant les périodes.
- Découvrir et expliciter les différences.

## Actions prévues

- Mise en place d'affichage.
- Création d'un tableau d'activité.
- Utilisation de l'outil vidéo.
- Mise en place d'activités manuelles et d'expression sur les différences culturelles.



# **Dynamique partenariale**

Créer des passerelles pour assurer la continuité éducative est un levier sur lequel nous allons travailler cette année afin d'accompagner au mieux les familles.

## **Objectif général**

**Favoriser une dynamique partenariale**

## **Objectifs opérationnels**

- Développer les liens avec les équipes éducatives
- Renforcer le partenariat avec les associations locales
- Elaborer des stratégies de formations avec le personnel
- Formaliser des temps de concertation avec les équipes (ALAE-ATSEM)
- Maintenir une posture de veille permanente

## **Actions prévues**

- Réalisation d'une réunion avec les équipes ALAE et ATSEM à chaque période
- Instauration de temps d'échanges entre directeur ALAE et directrice école.
- Orienter les projets d'activités vers l'utilisation des ressources locales (associations sportives et culturelles).
- Organisation de formation des équipes du service enfance.

### 3. Moyens matériels et humains

- Moyens matériels



Salle ALAE



Salle BCD



Salle polyvalente



Cour de récréation



Dortoirs



Salle informatique



Salle de restauration



- **Moyens humains**

L'équipe d'animation est composée d'un directeur BPJEPS, cinq animateurs titulaires du BAFA et de quatre Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles (ATSEM) titulaires du concours ou du CAP petite enfance. Deux agents municipaux supplémentaires participent au service cantine.



L'équipe accueille des stagiaires au cours de l'année dans le cadre de leur parcours scolaire, que ce soit un stage d'observation de 3<sup>e</sup> ou une période de formation en milieu professionnel pour valider un diplôme CAP ou BAC Pro.

Des réunions hebdomadaires de régulation sont programmées tout au long de l'année avec des outils mis en place et utilisés par les animateurs.

L'intérêt est d'améliorer le fonctionnement de l'ALAE suite aux remarques diverses de chacun. Chaque animateur évalue son action éducative, fait un retour sur la satisfaction des publics et les difficultés rencontrées.

Ces réunions hebdomadaires permettent de mettre en place des projets d'animation qui répondent au projet éducatif de la commune et de l'association Loisirs Education & Citoyenneté Grand Sud.

La mise en place des projets d'animation et d'activités permet de réaliser et aussi d'évaluer les objectifs du projet de l'année en cours.

#### **4. Le fonctionnement**

- **Public accueilli**

Les enfants accueillis à l'ALAE maternelle Balochan sont âgés de 3 à 6 ans

L'effectif moyen est de 72 enfants par jour durant la pause méridienne, 22 enfants le matin et 28 le soir.



- **Les Horaires**

L'ALAE répond à un besoin d'accueil et de garde des enfants durant le temps périscolaire.

L'accueil fonctionne les jours d'école aux horaires suivants :

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi :

- 7h00 à 8h50
- 12h00 à 14h00
- 16h25 à 19h00

Le mercredi :

- 7h00 à 8h50

Une garderie est proposée de 12h00 à 12h45 pour les enfants qui ne mangent pas à la cantine de l'ALSH. L'encadrement est assuré par des agents municipaux.

## **4.1 La journée type**

### **Le matin** **de 7h à 8h50**

Ce temps d'accueil a été aménagé, afin de permettre l'arrivée échelonnée des enfants. C'est aussi, un moment d'échange individuel qui se veut chaleureux avec la famille, afin de faire le lien avec l'école. L'équipe d'animation est attentive à l'état de fatigue des enfants et peut proposer, à ceux qui en ont besoin, de se reposer dans la salle de l'ALAE, ou de jouer dans la salle de motricité ou dans la cour suivant la météo. Les enfants sont accueillis dans un lieu de vie convivial, chaleureux et dynamique où sont aménagés différents espaces ludiques laissés à la disposition des enfants. L'équipe d'animation revêt une grande importance à la relation avec l'enfant et ses parents pour établir un climat de confiance et que sa journée commence dans les meilleures conditions.

### **Le midi** **de 12h à 14h**

C'est un moment privilégié dans la journée qui comprend, un temps de repas et un temps d'animation.

#### **Le temps de repas :**

Ce temps étant important pour l'équilibre de chaque enfant, l'équipe d'animation y accorde une attention toute particulière.

A la sortie de classe, un relais est effectué entre les animateurs et les enseignants ; les animateurs contrôlent les effectifs des enfants présents.

Un entrée échelonnée en salle de restauration est mise en place.

Les enfants qui effectuent un temps de sieste sont accompagnés à la sortie de classe par les animateurs et les ATSEM pour se laver les mains et passer aux toilettes. Ensuite ils sont accompagnés pour profiter du repas dans la salle de restauration. Les autres enfants peuvent profiter d'une dizaine de minutes à l'extérieur pour se défouler. Cette entrée différée permet à aux enfants qui effectuent un temps de sieste de profiter du début du repas dans un climat davantage serein. Les animateurs et ATSEM présent dans la salle profitent également du repas à la même table que les enfants. Les enfants de petite section sont systématiquement présents sur une table dans laquelle un adulte est présent. Les enfants ne faisant pas la sieste peuvent s'installer avec leur camarade librement. Les tables disposées dans la salle permettent d'installer 8 personnes autour. Deux personnels de restauration assurent le service. Tout au long du repas les équipes veillent à ce que le volume sonore ne soit pas trop élevé, auquel cas différentes méthodes sont utilisées pour maintenir un volume sonore correct.

#### **Le temps de sieste :**

A la fin du repas les enfants qui effectuent un temps de sieste sont accompagnés par les ATSEM et animateurs pour se laver les mains et passer aux toilettes. Les enfants récupèrent ensuite leurs doudous et sucettes pour ensuite se diriger vers les dortoirs. Les ATSEM proposent une lecture, une chanson ou autre pour permettre aux enfants de s'endormir paisiblement. Deux dortoirs climatisés sont disponibles pour accueillir les enfants. Les ATSEM veille à ce que le climat soit calme et serein. Elles sont le repère de la journée qui rassure

l'enfant lors des moments de transition. Un départ après le repas est possible (aux alentours de 13h) afin d'alléger la journée des plus petits. Le temps de sieste se situe entre 13h et 15h.

### Le temps d'animation :

Les enfants qui n'effectuent pas de temps de sieste peuvent profiter des activités après le repas. Les temps d'animation sont préparés par l'équipe d'animation en fonction des objectifs définis conjointement, ils sont élaborés et évalués lors des temps de réunions hebdomadaires. Une communication est mise à disposition des enfants afin qu'ils puissent être informés des activités proposés le jour même. L'enfant est libre dans ses choix, il peut ou non participer à une activité proposée. L'équipe d'animation est à l'écoute des souhaits de l'enfant et met tout en œuvre pour répondre le mieux possible à ses attentes dans le cadre d'activités de groupe. Des ateliers de lecture et de relaxation avec de la musique douce sont proposés tous les jours dans des lieux aménagés afin de permettre aux enfants, qui en ont besoin, de se reposer. Des échanges avec l'équipe enseignante sont régulièrement effectués afin de tenir compte du temps scolaire pour aménager le temps d'animation.

### Le soir de 16h25 à 19h

L'accueil mis en place pour les parents permet de maintenir un échange de qualité.

Le relais est effectué entre les enseignants et les animateurs à la sortie de classe, les animateurs contrôlent les effectifs des enfants présents.

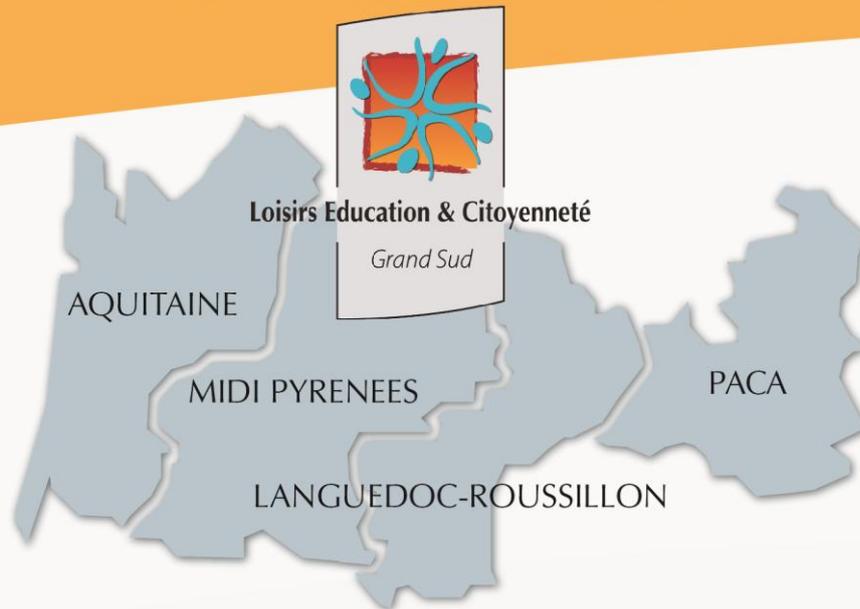
Les enfants sont accompagnés pour prendre le goûter. C'est un temps convivial durant lequel les enfants prennent le temps de reprendre de l'énergie et d'échanger avec leurs camarades. A l'issue du goûter les enfants choisissent leur activité, ils sont répartis selon leur souhait de participer ou non à une activité dirigée.

L'enfant n'ayant pas choisi une activité dirigée est accompagnée par un adulte qui reste à leur écoute et propose des jeux en autonomie, avec aide ou non suivant l'envie.

Un programme d'activité est communiqué chaque période aux familles afin de les informer des propositions d'atelier prévus durant les soir de la semaine.

Le temps d'activité périscolaire (TAP) se déroule jusqu'à 17h30, chaque soir deux TAP différents sont proposés. Ces activités sont élaborées afin de répondre au besoin de se défouler ou de se reposer. Les parents qui ont souhaités que leur enfant participe à ces activités viennent récupérer leur enfant à partir de 17H30.

Les animateurs font preuve de réactivité et d'adaptabilité selon les conditions du moment. A l'issue des TAP une activité est proposée aux enfants.



Siège interrégional :

7, rue Paul Mesplé - 31100 TOULOUSE  
Tél. : 05 62 87 43 43 - Télécopie : 05 62 87 43 44  
[www.loisireduc.org](http://www.loisireduc.org) - [contact@loisireduc.org](mailto:contact@loisireduc.org)

